

17 mai 2021

ZSC "Mines de Villeneuve"

Compte-rendu du comité de pilotage du 18 mars 2021



Etaient présents en présentiel et visioconférence)

Collectivités territoriales et leurs groupements

Jacky Perez – Maire de Villeneuve, Président du Copil Mines de Villeneuve
Michel Vellas – Maire de Brenas, Président du COPIL Le Salagou – Vice-Président du Grand Site
Marie Passieux – Présidente du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
Chantal Couderc – Hérault Sport
Hugues Dijols – Hérault sport
Cécile Olive – Directrice du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Betty Vagne – Chargée de mission Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Services/établissements publics de l'Etat

Mathieu Peretti – DDTM 34
Franck Soulier – Chambre d'Agriculture

Associations et usagers

Shona Gravat – Hodan – Demain La Terre
Antonin Wilmart – Groupe Chiroptères Languedoc – Roussillon
Bousquet

Excusés

Kléber Mesquida – Conseil départemental de l'Hérault

Nathalie Lamande – DREAL Occitanie

Aude Lavigne – Communauté de communes du Clermontais

Lucie Moreau – Communauté de communes du Clermontais

Julien Roque – Relais nautique

FF François – Hérault Sport

Marc Carayon – Maire de Lacoste

Myriam Gairaud – Maire de Cabrières

Alain Bozon – Maire de Pézènes-les-Mines

Sophie Costeau – Maire de Mérifons

Maëva Carrer – Etablissement public territorial de bassin fleuve Hérault

Elise Buchet – Centre Régional de la Propriété Forestière

Patrick Buffard – CAUE 34

Monsieur Perez, maire de Villeneuve et président du Comité de pilotage (COFIL), souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie d'être venus assister à ce COFIL destiné à :

- dresser un bilan concernant la période d'animation du site du 1 avril 2020 au 31 mars 2021
- échanger sur les perspectives d'animation de la prochaine période qui débutera le 1 avril 2021 et se terminera le 31 décembre 2021

Rappel du contexte

Le site est identifié comme **Site d'intérêt Communautaire** depuis le **28 mars 2008**. Un arrêté le désigne, de plus, en tant que **Zone Spéciale de Conservation** le **23 mars 2016**. Le **Document d'objectif** (DOCOB), qui constitue le plan de gestion du site, a été validé en Comité de pilotage le **2 juillet 2013** et approuvé par arrêté préfectoral le **3 janvier 2014**.

La structure animatrice du site est le **Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze**.

Le site Natura 2000 des mines de Villeneuve est un territoire de 253 ha, situé sur deux communes : Villeneuve et Lieuran-Cabrières. Ce site est désigné au titre de la Directive Habitat pour la présence de 6 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire, qui gîtent dans les cavités des mines et le bâti de Villeneuve. Les zones humides, milieux agricoles et linéaires boisés constituent des zones d'alimentation pour les chiroptères.

Les chauves-souris sont principalement présentes, en transit ou en hivernage, notamment dans les anciennes cavités des carrières de barytine, qui représentent un important gîte de transit pour le *Minioptère de Schreibers*.

Enjeux du site

Les enjeux de conservation des colonies de chiroptères sur le site des mines de Villeneuve sont les suivants :

- Eviter le dérangement dans les cavités (gîte de transit et d'hivernage).
- Maintenir, voire augmenter la capacité d'accueil dans le bâti : la priorité est de maintenir les gîtes existants dans le bâti ancien (combles, bâti inutilisé...) voir de créer de nouveaux refuges potentiels, afin de permettre le déplacement d'une colonie, en cas de travaux impactants dont le gestionnaire n'aurait pas connaissance ou qui ne peuvent être évités.
- Créer/restaurer des points d'eau : pour maintenir, voire augmenter les zones de chasse (insectes)
- Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires : notamment en zones agricoles, ces produits étant fortement impactants pour les insectes, proies des chiroptères.



BILAN DE L'ANIMATION 1^{ER} AVRIL 2020 – 31 MARS 2021

Le contexte sanitaire a entraîné des difficultés concernant l'animation du site. La prise de poste de la chargée de mission Natura 2000 initialement prévue au 1 avril 2020 a été repoussée au 11 mai 2020. Les réglementations sanitaires ont nécessité une adaptation des animations prévues.

▪ Suivis naturalistes

Suivi des gîtes de reproduction dans le bâti

Dans un objectif d'amélioration des connaissances des populations de chauves-souris au sein du site Natura 2000, des prospections dans le bâti de Villeneuve sont réalisées. Dans ce cadre, le 16 juillet 2020, un suivi des gîtes de reproduction déjà recensés a été effectué par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon et la chargée de mission Natura 2000 :

- Trois caves de Villeneuve
- Le moulin de Vallombreuse
- Le moulin de Campaurus bas
- Le pigeonnier de Villeneuve

Les données obtenues seront actualisées à la réception du rapport fourni par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon.

Suivi du pigeonnier via la mise en place d'un piège-photo

En 2017, l'ancien pigeonnier de la mairie de Villeneuve a été aménagé en gîte à chauves-souris.

Un thermo-hygromètre a été installé en juillet et août 2018 et les résultats ont permis de conclure que le 1^{er} niveau du pigeonnier était un espace très favorable pour le Petit et le Grand Rhinolophe.

Après quelques ajustements, en 2019 (ouverture de la trappe entre le 1^{er} et le 2^{ème} niveau, obscurcissement du 1^{er} niveau, évacuation du matériel stocké), un piège-photo a été installé et une convention a été signée entre la Mairie, le GCLR et le Grand Site.

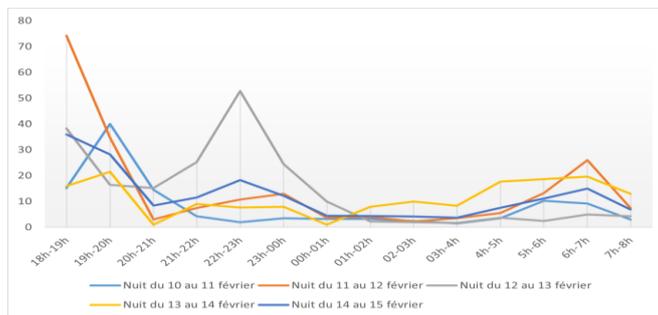
Lors des relevés du piège-photo en 2020, il n'a pas été observé de chauves-souris. En revanche il a été constaté la présence de petits passereaux et geckos. L'absence de chauves-souris ne signifie pas que le site ne sera jamais utilisé. Quelques aménagements vont être effectués afin de rendre l'espace plus accueillant pour ces dernières.

Suivi des populations des cavités des mines de Villeneuve

Afin de réactualiser les connaissances sur les colonies en transit et en hivernage des mines de Villeneuve, deux passages ont été effectués par le GCLR :

- Le 13 octobre 2020, un comptage en sortie de gîte a été réalisé au niveau de l'effondrement principal des mines de Villeneuve. Il a permis de mettre en évidence la présence d'importants effectifs de Minioptères de Schreibers (entre 1000 et 2000 individus) et de Murins de Capaccini (entre 100 et 200 individus). Quelques individus de Grands et Petits Rhinolophes ont pu être identifiés.
- Du 10 au 15 février 2021, 4 stations d'enregistrement ont été mises en place.

L'analyse acoustique a permis d'identifier 13 espèces dont 8 sont d'intérêt communautaire. 2 espèces ont pu être identifiées pour la première fois au sein de la ZSC : la Barbastelle d'Europe et le Rhinolophe Euryale.



Activité chiroptérologique moyenne par tranche horaire du 10 au 15 février 2021

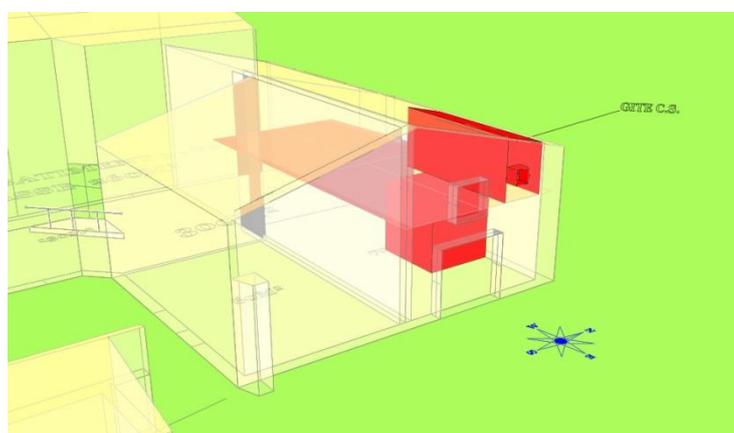
Cette analyse a permis également d'identifier une activité centrée en début et fin de nuit et a confirmé l'utilisation de ces mines par des espèces cavernicoles durant la période hivernale.

En l'absence de suivi durant les huit dernières années, les enjeux chiroptères semblent avoir changés. La hiérarchisation est susceptible d'évoluer vers un enjeu national.

- **Accompagnement des propriétaires dans l'aménagement de gîtes à chiroptères**

Moulin de Campaurus Bas

Une colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées, Grands Rhinolophes et Petits Rhinolophes a été découverte au Moulin de Campaurus Bas en 2014. Les nouveaux propriétaires de cette bâtisse, rachetée en 2020, ont bénéficié de l'accompagnement du GLCR et du Grand Site pour définir un projet de gîte de substitution. La rédaction du cahier des charges de ces aménagements est à mettre en place.



Gîte de substitution localisé à l'étage du garage et connecté à l'ancienne cuve à vin (GCLR)

- **Veille environnementale**

Vivier de Villenevette

Le Grand Site et l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) ont été alertés par un usager, mi-décembre, concernant des travaux d'entretien, jugés impactants, sur le vivier de Villenevette. Ce bassin présente des enjeux majeurs car il constitue une zone d'alimentation pour des chauves-souris et notamment le Murin de Capaccini.

Après des échanges entre l'OFB, le Grand Site et le GCLR, il a été jugé que les travaux d'entretien ne causaient pas de dégradation au niveau cette zone, mais qu'au contraire, l'ouverture de ce site était favorable pour rendre cet espace plus fonctionnel.

Cave d'un habitant de Villenevette

Le propriétaire de cette cave dans laquelle gîtent une vingtaine de Petits Rhinolophes, prévoit une rénovation de son bâtiment. Il a été contacté par téléphone lors de la saison estivale afin de l'avertir de la présence d'espèces d'intérêt communautaire à l'intérieur de son bien. Une lettre d'information est en cours de rédaction afin de lui proposer un accompagnement technique du Grand Site et du GCLR en amont de ces travaux.

Monsieur Perez a informé le COPIL que le permis de construire déposé n'avait pour l'instant pas abouti.

▪ **Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation**

La nuit de la Chauves-souris !

Le Grand Site, accompagné par la Mairie de Villeneuveville, a organisé la « Nuit Internationale de la chauves-souris » le 15 septembre 2020 à Villeneuveville. Lors de cette manifestation animée par le GCLR, 20 participants (jauge limitée) ont pu assister à une présentation des chiroptères de France, un film/débat en extérieur sur la vie d'un Grand Rhinolophe et une sortie nocturne d'observation et d'écoute des chauves-souris.

Monsieur Perez a rappelé que cette manifestation est ouverte aux agriculteurs et a salué l'intervention de Monsieur Vaissade, Président de l'association « Une Agriculture au cœur du Grand Site » présent lors de cette édition 2020.



© Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Les chauves-souris alliées de nos cultures !

Le Grand Site, en partenariat avec la Mairie de Villeneuveville, le GCLR et le Civam Bio 34, a organisé le 25 mars 2021, une réunion technique à destination des viticulteurs. Lors de cette réunion il a été présenté, par le GCLR, les chauves-souris du territoire (biologie, habitats, menaces et protections), et en quoi elles constituent des auxiliaires de cultures. Une technicienne du Civam bio 34 a présenté quant à elle, les divers ravageurs de cultures des vignes et informé sur des approches techniques pour des pratiques agro-environnementales. Ces animations ont été réalisées en lien avec l'association « Une Agriculture au cœur du Grand Site ».



Une demi-journée technique à destination des **viticulteurs** du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze et des sites Natura 2000 du Salagou et des Mines de Villeneuveville

Judi 25 mars 2021 - Mairie de Villeneuveville - 13h à 17h

- Natura 2000 et agriculture
- Zoom sur les chauves-souris (biologie, habitats, menaces et protection)
- Chauve-souris « auxiliaires de cultures » - Comment favoriser leur présence ?
- Zoom sur les ravageurs des cultures dans les vignes
- Approche technique pour des pratiques agro-environnementales

Intervenants : *Andis Berneau Civam bio 34 et Antonin Wilmarit Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon*

Gratuit

Pour le respect des règles sanitaires, les inscriptions sont limitées
Pour s'inscrire : 04 67 44 68 86 ou info@lesalagou.fr

Invitation à la réunion technique du 25 mars 2021 (Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze)



PERSPECTIVES DE L'ANIMATION I^{ER} AVRIL 2021 – 31 DECEMBRE 2021

▪ Suivis naturalistes

Suivi des populations des cavités des mines de Villeneuve

Etant donné les résultats obtenus en période hivernale en 2021 et afin de confirmer l'évolution des enjeux, l'intérêt de réactualiser les données sur une année du cycle biologique des chiroptères a été souligné.

Il est proposé de réaliser un suivi au printemps sur deux passages : un premier passage au début du printemps concernant un comptage en sortie de gîte sur une période de transit et un deuxième passage sur une double période (fin de la période de transit et début de la mise bas pour certaines espèces précoces). En fonction des résultats en sortie de gîte, une capture temporaire pourra être réalisée. Un passage estival (période de reproduction) et un passage automnal (période de transit) seront mis en place sur le même principe que le passage précédent. Enfin, en hiver, pourront être posés des enregistreurs pour compléter ces données lors des périodes charnières de transition.

Période	Taches	Espèces ciblées
Printemps mi-avril	Comptage en sortie de gîte	Toutes espèces
Printemps mi-mai	Comptage en sortie de gîte + Capture	Murin de Capaccini
Estivale mi-juin	Comptage en sortie de gîte + Capture	Minioptère de Schreibers et Murin de Capaccini
Automne fin octobre	Comptage en sortie de gîte	Minioptère de Schreibers et Murin de Capaccini
Hiver Novembre/décembre	Pose SM2/SM4 avant le début hibernation	Toutes espèces

Une proposition de mise en place de panneaux d'information (voir d'interdiction) a été questionnée au vu de traces de fréquentation observées cet hiver au niveau de l'entrée principale.

Mathieu Peretti a rappelé que la localisation de la mine n'était plus visible sur les cartes IGN. Il rappelle également qu'une mise en défend dans le cadre de la démarche Natura 2000 semble peu aisée à mettre en place étant donné le nombre d'entrées important.

Antonin Wilmart a proposé de travailler dans un premier temps sur l'entrée principale où se concentrent les enjeux.

Mathieu Peretti et Marie Passieux ont signalé que la mise en place de panneaux d'information risquerait de donner de la visibilité à ce site sensible. Il est proposé, à ces endroits de laisser le milieu se fermer naturellement afin de diminuer la fréquentation. L'impact de la fermeture d'une entrée unique est questionné. L'importance de l'enjeu et la nécessité d'approfondir les suivis sont rappelés.

Cécile Olive a proposé que les panneaux ne mentionnent pas la présence des chauves-souris présentes mais qu'ils avertissent uniquement sur la dangerosité des mines pour l'Homme afin de dissuader les visiteurs d'y pénétrer. Mathieu Peretti a rappelé que la mine est située sur du foncier privé et qu'il serait difficile de faire accepter ce type de panneaux par des propriétaires.

Hugues Dijols propose la mise en place de panneaux informant du caractère privé de la propriété. Il s'agit d'un parti pris d'Hérault sport et du CD34 dans le cadre des sports de nature afin de dissuader les usagers d'utiliser certains secteurs. Cette solution permettrait de réduire la fréquentation des mines (dangereuses pour l'Homme) et d'assurer la tranquillité des colonies dans la carrière, sans attirer la curiosité des visiteurs.

Monsieur Perez a proposé de prendre contact avec les propriétaires.

Mathieu Peretti a informé que la création de ce type de panneaux ne pouvait-être prise en charge dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Suivi des populations dans le bâti

Afin de concentrer le suivi sur les mines de Villeneuveville présentant des enjeux importants, il est proposé que le suivi des populations dans le bâti soit réalisé par un expert tous les deux ans (prochain à programmer en 2022). Une veille sera cependant menée en continu par le chargé(e) de mission Natura 2000. Cette veille sera mise en place auprès des propriétaires des gîtes déjà connus.

Antonin Wilmart précise que les populations présentes en gîtes bâtis sont des petites colonies qui ne nécessitent pas forcément un suivi annuel. Il s'agit, de plus, d'un réseau de gîte au sein duquel un mouvement important est observé.

Suivi du pigeonnier de Villeneuveville

La relève du piège-photo sera maintenue et mise en place tous les mois à partir de la mi-avril. Quelques ajustements seront à prévoir après avis du GCLR.

▪ **Accompagnement des propriétaires dans l'aménagement de gîte à chiroptères**

Des courriers seront rédigés aux propriétaires connus dans le cadre du suivi des gîtes de reproduction dans le bâti afin de proposer un accompagnement technique en cas de travaux.

- **Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation**

Sensibilisation du grand public

Une nouvelle édition de la Nuit Internationale de la chauve-souris sera programmée fin août 2021.

Monsieur Perez a informé le COPIL de son souhait d'amplifier cet événement très apprécié par la population locale qui s'est notamment impliqué cette année dans la réalisation de décorations.

Antonin Wilmart propose la construction d'abris à chauves-souris avec les habitants en journée.

Marie Passieux a proposé l'intégration de scolaires dans cette démarche. Une proposition appuyée par Mathieu Peretti spécifiant que les enfants sont vecteurs de sensibilisation notamment auprès des parents et acteurs de demain.

Sensibilisation des agriculteurs

L'accompagnement des agriculteurs, en appui de l'association « Une agriculture au cœur du Grand Site » sera mis en place. Seront, de plus, recensés les agriculteurs désireux de s'engager au sein de l'opération « refuge pour les chauves-souris ». Ce recensement permettra, entre autres, d'identifier les besoins afin de programmer des animations par la suite.

Cécile Olive a rappelé que lors d'une visite au Grand Site de Sainte Victoire en 2019, avec l'association « Une agriculture au cœur du Grand Site », les explications du chargé de mission Natura 2000 ont permis aux agriculteurs de se rendre compte de l'importance des chauves-souris en tant qu'auxiliaire de culture.

